



**Nous avons besoin de vous !**

**Pour une**

**Génération**  
**SANS TABAC**

**au Luxembourg en 2040**

*Grandir sans fumée !*



# Devenir une Commune Sans Tabac au Luxembourg

La Fondation Cancer a développé la stratégie *Génération Sans Tabac* au Luxembourg en 2040 (GST) qui a pour ambition de réunir des partenaires à travers le pays qui s'engagent pour permettre aux enfants et aux jeunes d'aujourd'hui de devenir la première génération à vivre dans un environnement sans fumée d'ici 2040. L'objectif de la stratégie, qui repose sur six mesures, est d'offrir à la population luxembourgeoise la possibilité de ne pas être exposée à la fumée et aux produits du tabac, et d'atteindre un nombre de fumeurs inférieur à 5 % de la population en 2040.

## Soutenir Génération Sans Tabac pour :

**soi-même** : effets positifs sur sa santé, son corps et son esprit, épargne, indépendance... il existe de nombreux bénéfices à l'arrêt du tabac

**son entourage** : involontairement, nous sommes tous exposés à la cigarette, de par la fumée qui est rejetée dans l'air. Un environnement sans tabac permet de protéger ses proches des expositions et limite les incitations à fumer

**notre environnement** : l'arrêt du tabac permettrait de réduire la pollution, les émissions de gaz à effet de serre, de préserver les forêts et les eaux ou encore de protéger la biodiversité

**Consultez notre dossier stratégique pour en savoir plus sur la stratégie et les six mesures.**

## Pourquoi votre commune devrait-elle s'engager pour une Génération Sans Tabac ?

Une commune partenaire de la stratégie est précurseur pour donner le bon exemple, dénormaliser le tabagisme, protéger ses citoyens du tabagisme passif et permettre aux jeunes de faire valoir leur droit de pouvoir grandir dans un environnement sans tabac. Une adhésion à la stratégie *Génération Sans Tabac* permet également une réduction de la pollution tabagique dans votre commune.

Une *Commune Sans Tabac* :

- soutient la stratégie *Génération Sans Tabac* au Luxembourg en 2040
- œuvre pour le bien-être de ses résidents en limitant l'exposition au tabagisme

**Les communes au Luxembourg représentent un élément clé pour le succès de la stratégie en vue d'atteindre cet objectif.**

## Comment devenir une Commune Sans Tabac ?

Si votre commune souhaite devenir partenaire de la stratégie, elle peut recevoir le label *Commune Sans Tabac*. Ce label est une reconnaissance pour les communes qui s'engagent pour le droit des enfants et des jeunes de grandir dans un environnement au sein duquel ils ne seront pas confrontés au tabagisme et ses conséquences. Votre commune peut recevoir un label BRONZE, ARGENT ou OR, en fonction de votre niveau d'engagement dans la stratégie. Pour pouvoir prétendre à l'obtention d'un label, la commune s'engage à répondre à un certain nombre de critères, définis ci-dessous :

### Partenaire BRONZE

- dédier une personne responsable de la coordination de la stratégie GST au sein de la commune
- état des lieux et mise en place des mesures – si nécessaire – (p. ex. signalisations « sans tabac ») pour garantir la visibilité des lieux soumis à la loi anti-tabac (p. ex. écoles fondamentales, mairie...)
- mentionner le nouveau partenariat GST sur le site web et les réseaux sociaux, avec l'intégration du logo GST
- informer la population locale de l'adhésion de leur commune à la stratégie GST dans le bulletin d'information (p. ex. Gemeengebuet ou newsletter)
- mettre en place une alternative pour garantir l'interdiction de fumer devant l'entrée principale du bâtiment municipal
- proposer des consultations de cessation tabagique aux salariés communaux avec l'aide de la Fondation Cancer

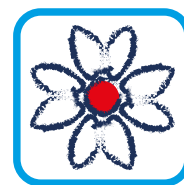
### Partenaire ARGENT

- avoir accompli tous les critères du label BRONZE
- intégrer le thème *Génération Sans Tabac* dans un événement organisé (ou coorganisé) au sein de la commune
- proposer aux associations locales de contribuer à la stratégie *Génération Sans Tabac* (p. ex. sensibiliser/informer ses membres sur l'adhésion de la commune et sur les objectifs de la stratégie, organiser ses événements dans un environnement sans tabac, etc.)
- sensibiliser des clubs de sport et favoriser leur engagement pour qu'ils deviennent aussi partenaires GST : motiver 20 % des clubs de sport à devenir partenaires
- élargir la politique sans tabac avec l'ajout de précautions/règlements, (dans la mesure du possible) :
  - en priorité dans les écoles fondamentales sans tabac (p. ex. revoir le placement des cendriers, éloigner les espaces non-fumeurs, etc.)
  - dans les autres écoles et/ou autres bâtiments communaux (p. ex. établissements et sites culturels)
- proposer des consultations de cessation tabagique aux habitants de la commune avec l'aide de la Fondation Cancer

### Partenaire OR

- avoir accompli tous les critères du label ARGENT
- étendre la politique sans tabac à des arrêts de bus
- définir les parcs, marchés, ou tout autre événement/lieu public – en fonction de ce qui est applicable au sein de la commune –, en tant que lieux sans tabac
- sensibiliser des clubs de sport et favoriser leur engagement pour qu'ils deviennent aussi partenaires GST : motiver 50 % des clubs de sport à devenir partenaires
- organiser/coorganiser une séance publique pour informer les citoyens de la stratégie GST, ou intégrer la thématique dans une séance publique prévue

# Devenir une Commune Sans Tabac au Luxembourg



## Démarche pour obtenir le label

Si vous désirez obtenir ce label, vous pouvez vous inscrire via le formulaire de demande disponible sur le site Internet : [generationsanstabac.lu](https://www.generationsanstabac.lu) ou nous contacter en direct pour organiser un rendez-vous et discuter des modalités avant de signer une convention de partenariat *Génération Sans Tabac*.

## Voici la marche à suivre pour effectuer votre demande :



1

Contactez-nous via le formulaire de contact en flashant le QRCode ou sur notre site <https://www.generationsanstabac.lu/contact>

2

Nous prendrons ensuite contact avec vous pour organiser une réunion pour la mise en place de la stratégie *Génération Sans Tabac* dans votre commune.

3

**Si toutes les modalités vous conviennent, vous deviendrez officiellement une Commune Sans Tabac après la signature d'une convention de partenariat.**

**Génération  
SANS TABAC**

**au Luxembourg en 2040**

*Grandir sans fumée !*

Fondation Cancer  
209, route d'Arlon  
L-1150 Luxembourg  
R.C.S. G25  
[generationsanstabac.lu](https://www.generationsanstabac.lu)

